

FICHE DE MISSION SERVICE CIVIQUE

SOUTENIR LA SCOLARISATION ET L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DES MINEUR.ES NON ACCOMPAGNÉ.ES



En quelques mots

Rejoindre Droit à l'école en service civique, c'est rejoindre une équipe dynamique qui soutient les mineur.e.s non accompagné.e.s (MNA) dans leur démarche de scolarisation. Le.la volontaire viendra en soutien des missions liés au parcours de scolarisation des jeunes, et contribuera au pôle Orientation pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Votre mission de service civique

En participant à cette mission, le.la volontaire participe à une démarche solidaire auprès des mineur.es non accompagné.es en Ile-de-France, en les soutenant dans leurs démarches de scolarisation et en favorisant leur inclusion sociale et professionnelle.

Missions principales

Soutien à la scolarisation des MNA :

- Participation à la recherche de rendez-vous CASNAV
- Accompagnement des jeunes à leurs rendez-vous (CASNAV, inscriptions scolaires, etc.)
- Soutien aux démarches administratives liées à la scolarisation
- Participation à la coordination du soutien scolaire
- Orientation des jeunes vers la permanence adaptée ou vers des organisations partenaires selon leurs demandes
- Suivi social et scolaire des jeunes en lien avec la chargée de mission.

Contribution au pôle Orientation:

- Participation aux permanences d'accueil des anciens élèves (mercredi et vendredi après-midi) pour les accompagner dans leur réflexion sur leur choix de formation, l'élaboration de CV et lettres de motivation, la préparation aux entretiens d'embauche
- Soutien à l'organisation d'ateliers d'orientation professionnelle
- Accompagnement des jeunes en entreprise pour un entretien ou la signature de conventions de stage

Missions annexes

Participation à la vie associative :

- Participation aux assemblées générales et à l'organisation interne de l'association
- Participation aux réunions d'information des bénévoles
- Contribution à l'organisation et l'accompagnement lors de sorties pédagogiques et culturelles

Votre environnement

Capacité d'initiative

En service civique à Droit à l'école, vous serez encouragé.e à faire preuve d'initiative et d'autonomie. L'association encourage les nouvelles idées et les nouvelles actions qui entrent dans son mandat.

Tutorat et accompagnement

Le.la volontaire en service civique sera encadré.e principalement par la.le chargé.e de mission Scolarisation.

Des groupes de paroles sont organisés une fois par mois à destination des bénévoles mais également des services civiques.

Formation

En arrivant, le.a service civique sera formé.e par l'équipe sur les différentes missions.

En plus des formations obligatoires liées au service civique, des formations proposées aux bénévoles (suivi administratif, FLE, ...) pourront être suivies par le.la volontaire.

Organisme d'accueil

Droit à l'école soutient les mineur.e.s non accompagné.e.s (MNA) exilé.e.s dans leurs démarches de scolarisation vers une école de la République française. Ces mineur.e.s sont livré.e.s à elles.eux-mêmes car ils.elles ne sont pas encore pris.e.s en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Dans l'attente, souvent longue, de cette protection et de cette scolarité tant désirées, ces mineur.e.s isolé.e.s bénéficient dans notre École des sans école à Ground Control (Paris 12ème) d'un suivi éducatif, de cours quotidiens dans les principales matières et d'un accompagnement jusqu'à leur insertion professionnelle.

En pratique

- Durée : 8 mois
- Date de début : mi-janvier/début février 2026
- Réservé aux jeunes de plus de 18 ans
- 1 volontaire recherché
- Horaires : 28 heures réparties du mardi au vendredi + 1 soir par semaine (temps rattrapé)
- Bénéficiaires : mineur.es non accompagné.es
- Prise en charge du pass navigo à 100%
- Lieu: Ground Control, 81 rue du Charolais
- Pour postuler envoyer un mail avec une lettre de motivation à priscille.d@droitalecole.org

